

## CHARTRE DE SCOLARISATION AU LFSL

Vous avez souhaité faire le choix d'une scolarisation au **Lycée Français Saint Louis de Stockholm** pour votre enfant. Le LFSL est une école internationale de droit suédois, homologuée par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) c'est à dire habilitée à délivrer les programmes français et faire passer les examens nationaux français. C'est un modèle unique et le LFSL ne ressemble à aucune autre école qu'elle soit française ou suédoise.

### **Les Avantages du Lycée Français Saint Louis**

- Un environnement plurilingue et multiculturel avec plus de 40 nationalités présentes et un très bon niveau en langues vivantes.
- Un environnement à taille humaine et des effectifs régulés par classe.
- Une équipe d'enseignants experts et très investis au service de la réussite des élèves, par le plein développement de leur potentiel et au travers d'un accompagnement au plus près des élèves et de leurs besoins.
- Une équipe de professionnels de Santé présente pour le bien-être des élèves et leur épanouissement.
- De nombreux projets innovants et motivants pour les élèves accompagnés de pédagogies « différenciées » dans tous les sens du terme.
- D'excellents résultats aux examens nationaux (Brevet, Baccalauréat, Gymnasieexamen) et des possibilités d'orientation dans le système suédois tout au long de la scolarité.

*Cette charte a pour objectif de vous donner plus d'informations sur les spécificités du fonctionnement du LFSL afin que les familles puissent faire leur choix de scolarisation en pleine connaissance.*

### **Un projet**

L'inscription de votre enfant dans une école internationale constitue un choix pour l'éducation de votre enfant et doit être lien avec le projet des parents.

### **Les langues**

**Le Français** - Une scolarisation au LFSL ne constitue pas un enseignement DU français mais un enseignement EN français. Les élèves doivent avoir une pratique du français en dehors de l'école (via la famille, des activités extrascolaires, un lien spécifique ...). C'est une condition indispensable pour l'épanouissement de votre enfant tout au long de sa scolarité au LFSL.

**Le Suédois** - En tant qu'école suédoise, un enseignement obligatoire du suédois 2h/semaine est dispensé à tous les élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>.

### **L'accompagnement**

Les enseignants ont un rôle de facilitateur dans la transmission du savoir, mais aussi dans le développement des savoir-être et savoir-faire. Ils sont là pour accompagner et donner un cadre aux élèves pour favoriser les apprentissages. De nombreux dispositifs existent, notamment à l'Elémentaire, pour accompagner les élèves selon leurs besoins : Activité pédagogique complémentaire (APC), Enseignants spécialisés, Assistant à élève (AESH).

### **Les évaluations**

Dès le CP votre enfant sera évalué régulièrement. L'enseignant détermine le rythme et les dates des évaluations en classe. Elles sont notées par des lettres ou des chiffres. Elles ne peuvent pas être refaites dans le système français. Au collège et lycée, en Education Physique et Sportive (EPS), dans le cadre des textes officiels français, l'évaluation filles/garçons est différente.

## Le volume horaire et l'emploi du temps

Les volumes horaires du programme français sont beaucoup plus denses que dans les écoles suédoises. Il est donc important d'en avoir conscience car les journées de votre enfant seront plus chargées et il ne sera pas disponible pour certaines activités extrascolaires organisées l'après-midi.

Rouge : Obligatoire - Bleu : Optionnel

	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
<b>Programme obligatoire</b>	Programme français 24h + Suédois 2h = <b>26h/semaine</b>	Programme français 26h/semaine + HVC* 1h + Suédois 2h = <b>29h/semaine</b>	Programme français <b>28h/semaine</b>
Option facultative : Langues et Culture Européenne (Anglais), Latin , Maths experts ou complémentaires, LVC...		+ 1h à 2h (à partir de la 5 <sup>e</sup> )	+3h
Double diplôme Gymnasiaexamen			+3h (2 <sup>nd</sup> ) +1 à 4h (1 <sup>ère</sup> & Term.)
Section internationale suédoise – SIS**	+ 1h (CP au CE2) +2h (CM1&CM2)	+3h30	+3h (2 <sup>nd</sup> ) +5h (1 <sup>ère</sup> & Term.)
<b>TOTAL D'HEURES DE COURS en fonction des options choisies - certaines ne sont pas cumulatives</b>	<b>De 26h à 28h par semaine</b>	<b>De 29h à 32h30 par semaine</b>	<b>De 28h à 36h par semaine</b>
<b>Estimation du travail personnel à la maison</b>	<b>15 à 30 minutes par jour</b>	<b>5h à 10h par semaine</b>	<b>10h à 15h par semaine</b>

\* HVC - Heure de Vie de Classe / \*\* La section internationale suédoise est FACULTATIVE et implique des semaines nettement plus chargées pour les élèves, elle nécessite par conséquent une grande motivation et implication de la part des élèves et des familles.

A l'élémentaire, les cours obligatoires ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 15h. Les heures supplémentaires en suédois se déroulent de 8h à 9h ou de 15h à 16h. Au Collège, les cours obligatoires sont répartis du lundi au vendredi de 8h à 17h20 et jusqu'à 18h20 pour le Lycée. La durée des récréations sont plus courtes que dans le système suédois.

## Les devoirs à la maison

Dès le CP, un travail personnel est attendu quotidiennement par les élèves après l'école : Lecture et apprentissage des leçons à l'élémentaire / Lecture, exercice, devoir maison, révision au secondaire. Les professeurs encadrent le travail à faire à la maison en distribuant les devoirs à réaliser à court, moyen ou long terme suivant les cas. Néanmoins, au niveau de l'élémentaire et du collège, la quantité de devoirs donnés est inférieure à d'autres lycées français ou en France. Le suivi parental des devoirs est indispensable pour une bonne scolarisation.

## Quelques spécificités françaises

**La gestion de classe** - Le cadre et la discipline dans le travail sont des notions très importantes de la pédagogie française. L'enseignement passe par un encadrement et un respect mutuel entre les élèves et les équipes éducatives.

**L'écriture cursive** - L'importance est donnée à l'écriture dès le CP.

**Le Conseil de classe** - A partir de la 6<sup>e</sup>, chaque fin de trimestre donne lieu à un Conseil de classe (3 par an), c'est une réunion ayant pour objectif d'assurer le suivi des élèves et des questions pédagogiques intéressant la vie de la classe en présence de l'équipe pédagogique, du proviseur, du CPE (Conseiller Principal d'Education) et des représentants de parents et élèves.

**La Vie scolaire** - Au secondaire, le service Vie scolaire, composé d'un Conseiller Principal d'éducation (CPE) et de plusieurs Assistants d'éducation, a pour mission de veiller à la sécurité et au respect des règles collectives et au suivi de la présence des élèves.

### Quelques spécificités suédoises

**La cantine** - Elle est obligatoire et gratuite pour tous les élèves.

**Fournitures scolaires** - A l'élémentaire et au Collège, les fournitures scolaires\* et livres sont fournis (\* des recharges pourront être demandées aux familles en cours d'année). Au Lycée, uniquement les livres sont fournis.

**Le Fritids** - A l'élémentaire, les temps hors classe sont gérés par un service Fritids, il s'occupe des élèves après la classe mais est également présent sur le temps du midi.

**La santé et le bien-être** – Les professionnels de santé dans les écoles en Suède sont nombreux et leurs professions réglementées. Outre un rôle de prévention auprès des élèves, ils ont également des missions spécifiques :

- L'infirmier a un rôle de santé publique. Il est là pour assurer le suivi de la croissance de l'élève et les vaccinations ; il est de ce fait moins disponible pour les petits soins d'urgence.
- Le « Kurator » est l'expert psycho-social en charge du bien-être des élèves
- Le spécial pédagogue prend en charge l'accompagnement des élèves à besoin particulier
- La psychologue accompagne les familles, les enseignants et les élèves en cas de difficultés scolaires.

### Les règles de vie

Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs que chaque membre de la communauté scolaire doit respecter. L'appartenance d'un élève à l'établissement vaut adhésion au [règlement intérieur](#). Au secondaire des mesures éducatives (avertissement, heure de retenue) peuvent être mises en œuvre en cas de non-respect. Le LFSL interdit aux élèves l'utilisation des téléphones et moyens de communication électroniques sur le site principal.

### Examen - Orientation

Le LFSL délivre les diplômes nationaux français du Brevet et du Baccalauréat et le diplôme national suédois du Gymnasieexamen. Les dates des examens français sont fixées par les autorités françaises sans possibilité de modification par le LFSL.

L'existence de la section internationale suédoise et du parcours menant au Baccalauréat Français International trilingue permet à l'élève de pouvoir rejoindre le système suédois à tout moment que ce soit à la fin de l'élémentaire, du Collège ou après le Lycée. Pour information l'enseignement délivré au niveau du secondaire n'inclut que la voie générale, il n'y a pas de section technologique au sein du LFSL.

#### Responsable 1

Je soussigne, M. ...., Responsable légal de .....atteste avoir pris connaissance de la charte de scolarisation au LFSL.

Fait le ..... A .....

Signature :

#### Responsable 2

Je soussigne, M. ...., Responsable légal de .....atteste avoir pris connaissance de la charte de scolarisation au LFSL.

Fait le ..... A .....

Signature :